



Assemblée Générale
6 juin 2020

*Documents de travail uniquement destinés à l'organisation exceptionnelle de
l'AG 2020 en distenciel*

(Liée à l'état d'urgence sanitaire actuel)



SOMMAIRE

Rapport moral	P 3
Rapport d'activité	P 7
• Activités statutaires	
• Rapport d'activité de la DTN	
• Rapport d'activité de la CIR	
• Rapports spécifiques	
Rapport d'orientation	P 27
Rapport du Trésorier	P 29
Annexes	P 36

RAPPORT MORAL

Chers Ami(e)s,

Cette Assemblée Générale 2019 est singulière.

La crise sanitaire que nous subissons modifie notre fonctionnement, et c'est donc une Assemblée Générale à distance qui nous réunit aujourd'hui.

Je n'ai pas souhaité reporter notre Assemblée Générale, afin d'impacter le moins possible le fonctionnement de la fédération, et je vous remercie de votre participation, dans des conditions qui ne nous sont pas habituelles.

Avant de commencer mon propos, je voudrais que nous ayons une pensée pour notre ami Pierre Rebeyrol qui nous a quittés en février dernier.

Pierre a été, pendant de nombreuses années, Président du Club de Lorient et de la région Bretagne. Fervent défenseur de l'Education populaire, il a fait partie de ceux qui ont contribué avec détermination au développement du sport pour tous au sein de la Fédération Léo Lagrange. Il laisse à tous ceux qui l'ont connu, l'image d'un militant engagé et convaincu.

Je vais maintenant aborder l'activité de la fédération durant l'année 2019 et qui s'est développée de façon conséquente.

Les projets en cours et les différents appels auxquels nous avons répondu présentent un bilan positif et illustrent la réussite de la Cellule Innovation Recherche en s'appuyant sur les dirigeants et les cadres fédéraux.

Je vous rappelle que ces programmes fédéraux sont très majoritairement réalisés par nos structures régionales conformément au choix statutaire de ce mandat afin de consolider notre structuration fédérale et de développer l'image d'une fédération portant un projet d'action le plus diversifié possible. Notre conception qui est de pouvoir accueillir, accompagner et orienter localement nos différents publics, avec la volonté de donner du sens à la pratique s'avère positive puisque le développement des régions poursuit son essor. Il nous faut maintenant porter notre effort vers les régions où nous n'avons encore pu structurer d'entité régionale, mais nous avançons. Nous avons au cours de l'année enregistré une augmentation de nos clubs affiliés, sur lesquels nous allons pouvoir nous appuyer.

Rester au plus près des publics, être à l'écoute de leurs besoins, afin de répondre de la façon la plus juste à leurs demandes, est une démarche qui fait ses preuves et reste un facteur de développement essentiel, et auquel nos différents interlocuteurs et partenaires potentiels sont sensibles. Parmi ces demandes, la question du sport et de la santé représente une part importante de notre activité. Les programmes santé et inclusion, que nous avons conçus, concernent aujourd'hui, tous les publics, de l'enfance aux séniors. La Commission Médicale et le Comité Sport Santé collaborent étroitement, et il existe désormais, au sein de l'UNSLI des associations affiliées expertes sur les questions de santé et reconnues par les réseaux spécialisés.

Nous poursuivons notre travail sur le renforcement de l'animation de ce réseau, les formations fédérales sport santé et sur la suite à donner au travail de recherche de notre doctorante, Samar Ezzina, qui je vous le rappelle, porte sur la prévention des chutes chez les personnes âgées.

Le rapport d'activités qui vous est communiqué vous permettra d'ailleurs, d'avoir de façon détaillée, le panorama de ce qui a été réalisé durant l'année à partir de notre projet fédéral et de la convention d'objectifs qui nous lie au Ministère des Sports.

Je voudrais toutefois, m'arrêter sur l'activité des disciplines hébergées que sont le football australien et le monocycle.

Le CNFA a élu cette année un nouveau bureau avec comme Président, Thomas Depondt. Le calendrier de rencontres en France et la participation des équipes à des rencontres internationales, l'Eurocup et l'European Champion League témoignent de la vitalité et de l'investissement des joueurs et des staffs dans le développement de cette activité.

Concernant la Commission Nationale de Monocycle, une grande partie de l'activité de l'année 2019 a été consacrée à l'organisation de l'UNICON (Championnats du Monde de monocycle) la France ayant été retenue, par la fédération internationale de monocycle, comme pays hôte.

Le comité de pilotage et le comité d'organisation réunis régulièrement, ont mené un travail colossal soutenus par un Assistant à la maîtrise d'ouvrage.

Cependant, en raison de la situation sanitaire nationale et internationale que nous connaissons actuellement, nous n'avons eu d'autre choix, en mars dernier, en concertation avec la fédération internationale de monocycle et la collectivité locale partenaire, que de reporter l'UNICON 2020 à l'été 2021. Le travail va donc se poursuivre.

Je voudrais à cette occasion, remercier toutes celles et ceux engagé(e)s dans la préparation très prenante de cette manifestation et plus particulièrement les élus de la ville de la Métropole Grenobloise, François WURMSER, Président de la CNM, Myriam Chomaz CTN chargée du suivi du Monocycle, et Didier Perez, notre Assistant à la maîtrise d'ouvrage.

L'ensemble de l'activité accomplie durant l'année 2019, autour de la préparation de ces championnats, aura permis au Monocycle de mieux se faire connaître et lors de la Coupe de France de Monocycle 2019 qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions, à Montrond-les-Bains, nous avons pu constater une progression de niveau importante dans de nombreuses disciplines.

L'année 2019 a également été marquée par la tenue du 27^{ème} congrès de la FLL signant l'aboutissement de la démarche Progr'ESS débutée deux ans auparavant, et à laquelle l'UNSLLL a participé.

Avec l'adoption de son manifeste « *Nous demain ! Pour un progrès durable et partagé* » la Fédération Léo Lagrange demeure fidèle à ses engagements, tout en s'adaptant à un environnement où les transitions s'accélèrent, mais en continuant d'affirmer ses valeurs et ses convictions.

Ce 27^{ème} congrès a été l'occasion de redire que la Fédération Léo Lagrange, dans laquelle l'Union Sportive tient toute sa place, est attentive aux mouvements de la société, et reste un vecteur d'innovation sociale.

Je voudrais maintenant m'attarder sur ce qui nous a beaucoup mobilisés, à savoir la mise en place de la nouvelle gouvernance du sport et ses conséquences.

En avril 2019 est créé Le groupement d'intérêt public « Agence nationale du Sport » qui repose sur les principes d'action suivants :

- construire un partenariat entre l'Etat, le mouvement sportif, les collectivités territoriales et les acteurs du monde économique,
- renforcer la performance sportive, notamment dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de 2024,

- mobiliser des moyens au bénéfice du développement des activités physiques et sportives pour toutes et tous, avec pour mission de garantir une pratique du sport pour tous les publics, à tous les âges de la vie et sur tous les territoires, dans l'objectif d'augmenter le nombre de pratiquants de 3 millions de personnes d'ici 2024.

Le CNDS disparaît : cette subvention (provenant de la française des Jeux et des droits TV) est désormais portée par l'Agence nationale du sport via les Fédérations sportives qui en assurent la gestion (campagne, instruction et évaluation) auprès de leurs propres associations affiliées.

Cette nouvelle organisation ne va pas sans poser de problèmes.

Elle nécessite, en effet, la mobilisation de ressources humaines et financières supplémentaires nécessaires à la conduite de cette campagne de financement associatif, et ce, malgré un accompagnement financier accordé aux fédérations, en 2020 et 2021 uniquement.

Par ailleurs, elle impose un montant de la part territoriale strictement reconduit d'une année sur l'autre, sans possibilité d'augmentation, à partir de l'ensemble de la dotation 2019, donc sans tenir compte de l'accroissement possible d'affiliations de clubs, ce qui est justement le cas de notre fédération.

Parallèlement à cela, nous avons dû subir une diminution globale des moyens attribués au développement des pratiques, pas de répercussion de l'augmentation des recettes fiscales sur le sport au bénéfice des clubs sportifs, cumulée avec la baisse des plafonds d'emplois de CTS.

A ce titre les fédérations non olympiques, et plus particulièrement les fédérations affinitaires et multisports ont payé un lourd tribut : 20 suppressions de postes sur 1400 au sein des Fédérations olympiques, soit un peu plus de 1% ; 20 suppressions de postes également du côté des non Olympiques, mais sur 200 postes seulement, soit 10% !

L'Union Sportive quant à elle, s'est vue supprimer, une nouvelle fois, un poste, réduisant son effectif à 1 poste sur 3 initialement accordés. La ministre des Sports que j'ai immédiatement sollicitée n'a apporté aucune justification à cette mesure, et je m'interroge sur l'équité d'attribution des aides publiques.

Si l'intention est bonne, comment adhérer à cette idée de vouloir augmenter le nombre de pratiquant(e)s, alors qu'en même temps, nos moyens diminuent drastiquement.

Comment réaliser notre engagement qui est d'aider nos publics, souvent défavorisés, voire précarisés à accéder à la pratique sportive ?

Alors que chacun s'accorde à dire que le sport représente un important levier de cohésion sociale, pourquoi de la part de l'état, ne pas prendre en compte factuellement cette réalité qui relève de l'intérêt général et de sa responsabilité.

A cinq ans des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le désengagement de l'Etat se poursuit et avec lui l'espoir de plus en plus faible d'un héritage, pourtant promis, en faveur de l'accès au sport pour le plus grand nombre.

L'urgence est réelle, et faute de réagir c'est l'activité physique, la santé, le bien-être des citoyens, le progrès social, qui seront compromis, et par là-même, la société de demain qui serait dangereusement impactée.

Les fédérations multisports et affinitaires qui ont toutes les compétences requises dans ces différents domaines, conscientes de ce risque, ont du mal à faire valoir leur point de vue, au sein même du mouvement sportif. Au CNOSF, des tensions, qu'on croyait disparues, entre certaines fédérations délégataires et les fédérations multisports resurgissent. La défense des intérêts particuliers prend le pas sur le projet collectif et l'unité du mouvement sportif est bien mise à mal depuis quelques temps.

La pandémie que nous subissons actuellement a mis en lumière les bénéfices liés à la pratique d'une activité physique ou sportive, et l'Union sportive a su mettre en place très rapidement des solutions pour ne pas abandonner nos pratiquants en cette période particulièrement anxiogène pour les plus fragiles. J'en suis très fière.

Mais elle révèle aussi, inéluctablement des conditions de vie difficiles pour certains d'entre nous, en matière de santé, d'emploi, de logement, d'éducation.

Elle pose enfin, dans cette période où le recours au digital a pris une place importante, la question épineuse de la fracture numérique, facteur aggravant d'inégalité sociale. La digitalisation et l'individualisation des activités proposées en cette période particulière, n'est pas sans risque : celui du repli sur soi pour certains, et l'oubli pour ceux qui n'ont pas accès aux outils numériques. Nous n'abandonnerons pas ces publics.

La période actuelle doit nous conduire à renforcer la place du sport dans notre société, asseoir une vision du sport en tant que service public. Nous devons dès aujourd'hui, penser à demain : ne pas nous limiter au maintien de l'existant, capitaliser sur nos bonnes pratiques pour réinventer le rapport à l'Autre dans une vision collective renforcée, plus équitable de notre société, participer à la construction d'un nouveau vivre-ensemble, un beau projet pour une fédération sportive d'éducation populaire et que je souhaite que nous puissions mener ensemble.

Pour terminer, je voudrais m'adresser à l'ensemble de l'équipe de l'UNSL. Merci à vous pour le travail considérable que vous avez accompli cette année encore ! Grâce à votre engagement, vos compétences et votre dynamisme, l'Union Sportive poursuit son développement de façon optimale. Je sais l'investissement que cela représente de votre part à Toutes et Tous, dans vos différentes fonctions et je vous en sais gré au nom de la fédération et à titre personnel.

Françoise BOUVIER, Présidente de l'UNSL

RAPPORT D'ACTIVITE

Avant-propos

L'année 2019 a été consacrée au développement de notre réseau et de nos programmes fédéraux, tant sur le plan du sport pour tous que de la santé et de l'inclusion par le sport. La structuration de notre fédération s'est poursuivie par le développement de la cellule innovation recherche (CIR) dont l'activité a consisté à répondre à des appels à projets, et à concevoir de nouveaux programmes. On peut citer 2 projets qui illustrent assez bien nos actions de développement, le programme « parcours tremplin » mis en œuvre dans les Bouches du Rhône, qui a débuté à l'automne 2019, et le projet de l'éco-station du village olympique de l'île Saint Denis.

Ce rapport d'activité s'inscrit aussi dans le contexte d'une année particulière du fait de la mise en place de l'agence nationale pour le sport ou de l'organisation du congrès de la fédération Léo Lagrange, étape importante de la démarche de réforme du mouvement Léo Lagrange. En ce sens, le programme FEXSPORT, supervisé par Michel BONZOM, exprime très bien notre démarche et nos ambitions de réforme de notre organisation.

I. Activités statutaires

La dernière Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le 25 mai 2019 à Paris.

Pour l'année 2019 :

- Le Comité Directeur s'est réuni 4 fois.
- Le Bureau Directeur s'est réuni 9 fois.
- Les CNA se sont réunies :
 - ✓ 8 fois pour la Commission Nationale Monocycle
 - ✓ 9 fois pour le Comité National de Football Australien
 - ✓ 3 fois pour Comité Sport santé
 - ✓ 3 fois pour la Commission Médicale

II. Rapport de la Direction Technique Nationale

Le rapport d'activité 2019 de la DTN s'inscrit dans le cadre du déploiement 1) de la **convention pluriannuelle d'objectifs-CPO 2018-2020 établie avec le Ministère des Sports** et 2), des **trois conventions d'objectifs pluriannuelles établies avec le Ministère de la Justice** : direction de l'Administration Pénitentiaire-DAP 2018-2021 (CPO et convention dépendance) et direction de la Protection Judiciaire de la Justice-DPJJ 2019-2020.

Son élaboration fait suite à **un travail de traitement, de regroupement et d'analyse des données** issus 1) des principales régions et unités territoriales (Clubs) ayant conventionné avec la fédération via un **Projet Territorial d'Action-PTA et/ou d'un programme fédérale spécifique** et 2) de **l'ensemble du réseau de clubs affiliés partie-prenante du développement de l'activité fédérale** (projets ANS, fond de dotation, actions à fort rayonnement).

Axe Sport, Citoyenneté et Solidarité

1- Programme Esprit Sportif et Citoyen

Rappel des objectifs :

Les objectifs généraux de cette action ont pour finalité de **contribuer à promouvoir et développer les valeurs citoyennes et les Valeurs de la République et Laïcité (VRL)** à travers le sport pour le plus grand nombre et ce, dans une optique de recomposition du vivre ensemble : **favoriser la cohésion sociale et le vivre-ensemble, sensibiliser et éduquer à la citoyenneté, favoriser la tolérance et l'acceptation des singularités.**

Réalisation fédérale 2019 :

L'activité de ce programme phare de la fédération (via le plan citoyen du Sport) s'est organisée autour de trois axes permettant de tenir les objectifs initiaux : 1) intervention auprès du public (**sensibilisation autour des valeurs citoyennes du sport** et déployer les outils fédéraux ad-hoc), 2) **formation les professionnels et les dirigeants sur les thématiques de citoyenneté, laïcité, discriminations et radicalisation** et 3) **recherche-expérimentation** sur les thématiques de **discriminations et de violences dans le sport**. Cette action s'est déployée dans le cadre **d'un partenariat renforcé avec la FLL et ses ERL** via les **pôles engagements** et plus particulièrement le dispositif spécifique Démocratie Courage de lutte contre les discriminations.

Éléments d'analyse 2019 :

Données 2019 : 3500 personnes mobilisées et 110 actions déployées.

- **Une soixantaine d'actions déclinées** sur l'ensemble du territoire ont été conduites à destination d'environ **3000 jeunes** issus des clubs et structures d'animations du réseau Léo Lagrange via la mise en œuvre d'ateliers « Malle pédagogique de l'Esprit Sportif » et de journées sportives et citoyennes et de défis/sportifs citoyens. Il est à noter que l'URSLL AURA poursuit son déploiement au regard de l'axe « lutte contre les discriminations » dans le cadre du déploiement du projet collectif futsal AURA par exemple.

2019, a également permis à l'URSL Occitanie de **déployer son plan Laïque et Citoyen** en intervenant auprès de **480 collégiens du 31** sur des ateliers portant sur **les discriminations, la violence, la mixité et la solidarité dans le sport**.

- **Une cinquantaine d'action de formations** ont été conduites par la DTN et certaines ETR : **Valeurs et Laïcité** de niveau 3 dédiées à l'interne et l'externe du réseau, des formation DIS jeux collectifs/BAPAAT (80 stagiaires), **coloration « citoyenneté et laïcité »** dans l'ensemble des modules de formation dédiés aux bénévoles associatifs (rôle et posture) via les plans de formation régionaux portés par les URSL, **4 actions de formations civiques et citoyennes « joue le jeu »** dédiées à **40 services civiques** (interne et externe) et des actions de formation continue spécifiques au sein du réseau Léo Lagrange.
- **L'axe de recherche-innovation** a été impulsé par la Cellule Innovation Recherche-CIR dans le cadre de partenariats spécifiques et s'est traduit principalement en 2019 par : i) l'élaboration d'un **projet d'interventions sportives et citoyennes** complet (Phases 1, 2 et 3 et formation des intervenants) dans le cadre du **Service National Universel** en partenariat avec la FLL, ii), l'organisation d'un **séminaire (Occitanie) intitulé « Ensemble, innovons contre les violences et les discriminations »**, rassemblant des acteurs du mouvement sportif (fédérations), des institutionnels, des élus locaux et des experts afin d'établir un diagnostic et un état des lieux sur ces thématiques spécifiques en identifiant des partenaires ressources (perspectives 2021) et iii), la poursuite des activités de **l'observatoire des pratiques citoyennes** aboutissant à un travail de recueil de données et d'analyses au sein du réseau associatif pour 2020.

Il est à noter en 2019, le rapprochement conséquent des Equipes de l'UNSL avec celles de la FLL (pôle engagement et formation), se traduisant par une montée en puissance de la qualité et de l'intelligibilité des actions dédiées et ce, à l'image du plan Laïque et citoyen déployé en Occitanie.

2- Programme Esprit Olympique et Citoyen

Rappel des objectifs :

Les objectifs généraux de cette action ont pour finalité de **contribuer à la dynamique nationale d'accueil des JOP 2024 : favoriser le vivre-ensemble, l'esprit festif et olympique, sensibiliser et transmettre les valeurs du sport et de l'olympisme, mobiliser et engager les publics** les plus éloignés dans cette dynamique.

Réalisation fédérale 2019 :

L'atteinte de ces objectifs s'est concrétisée autour de 2 axes spécifiques : 1) **le déploiement expérimental du dispositif Léolympiades** (phase expérimentale, formation et déploiement) et 2), l'apport d'une **coloration olympique à l'ensemble des programmes**.

Eléments d'analyse 2019 :

Données 2019 : 1600 personnes mobilisées et 11 actions déployées.

- En 2019, **5 Léolympiades ont été déployés sur 4 régions pilotes** (Sud, Occitanie, HDF et Aura) à l'occasion essentiellement de **la fête du Sport**. A connotation « sport pour tous ». Ce programme aura permis de mobiliser plus de **1500 usagers dont 750 enfants** issus des clubs

mais aussi des structures d'animation Léo Lagrange, à l'image de l'action conduite en Occitanie avec les différents CLAE de Toulouse (10 CLAE et 200 enfants) et celle d'AURA organisée au sein du CAO de saint-Beauzire (43). https://www.lamontagne.fr/saint-beauzire-63360/sports/dix-photos-pour-revivre-la-fete-du-sport-au-cao-de-saint-beauzire-haute-loire_13590271/

Ce programme Léolympiades **s'organise en continu à l'année** autour d'actions de formation/coordination des animateurs, d'interventions régulières dans les structures (Malle de l'Esprit Sportif) et de préparation/sensibilisation des enfants en amont de l'événement au sein de leurs structures. Ils sont également mobilisés afin de **co-construire des journées sportives et citoyennes** interclubs ou inter-CLAE. Au total, **70 animateurs Léo Lagrange et éducateurs sportifs de clubs ont été sensibilisés et formés à l'ingénierie du programme.**

- Cette deuxième année d'expérimentation a également permis de mettre en place **6 formations continues dédiées aux animateurs Léo et intervenants sportifs** (45) autour de l'ingénierie du programme.
- 2019, année préolympique a également permis de revisiter et **d'apporter une coloration olympique** (renforcer les valeurs de l'esprit sportif) à l'ensemble des programmes et outils de prévention de la fédération à la fois dans leur contenu et dans leur approche : **malle pédagogique, séjours et défis sportifs, formation/ateliers de sensibilisation aux valeurs citoyennes, etc.**

Léolympiades, retravaillé dans le cadre de la création de la Fête du Sport et de l'accueil des JOP 2014 en France, est très sollicité à la fois par le réseau interne de la FLL et les partenaires extérieurs, en particulier les collectivités. IL s'agit donc de poursuivre son déploiement de manière efficace (impact et sens auprès des enfants).

3- Déploiement des actions spécialisées dédiées aux publics empêchés

Rappel des objectifs :

Les objectifs généraux de cette action ont pour finalité de contribuer à **l'amélioration du « vivre ensemble »** : **favoriser la pratique sportive pour les publics « empêchés », favoriser l'insertion et l'intégration/réintégration sociales, préserver/améliorer le capital Santé Bien-Etre** (physique et psychique).

Réalisation fédérale 2019 :

PJJ/ La déclinaison de la convention partenariale nationale avec la DPJJ (Ministère de la justice) se traduit en 2019, par **la signature de 3 conventions territoriales** (Bouches du Rhône, Vaucluse et Normandie) sachant qu'une convention avec la DIR PJJ Sud-Est est en cours d'élaboration (4 DT PJJ concernées). **636 jeunes** ont été concernés par les différentes actions mises en place par l'UNSLI issus de **+ de 55 structures PJJ représentant + de 1000 h d'encadrement**. Une cadre d'Etat est référente nationale ainsi qu'un cadre fédéral en charge du territoire du Sud de la France. L'UNSLI a plus particulièrement développé en 2019 un projet national de remobilisation des jeunes vers l'emploi le conduisant à recruter un salarié à plein temps (Cf. **Parcours tremplin/compte-rendu** Cellule Innovation Recherche), un stage concernant les mesures de réparation (Hérault), 2 raids multisports.

<https://www.leolagrange-sport.org/defi-xiii-un-raid-sportif-et-citoyen>, 300 interventions multisports, 3 séjours sportifs et citoyens, + de 50 COPIL pluridisciplinaires et multi partenarial (Cf. **Annexe A : bilan CPO DPJJ/UNSLI**).

AP/ La déclinaison de la convention partenariale nationale avec l'Administration Pénitentiaire-AP (Ministère de la Justice) se traduit par : 15 établissements pénitentiaires dont **5460 détenus** touchés (hommes, femmes 615, séniors, mineurs 158), **100 actions conduites et + 4300 heures d'encadrement**, 1 cadre d'Etat référente nationale, 5 référents régionaux-IDF-OCC-PACA-HDFAURA, 3 coordonnateurs salariés Léo socio-sportifs et l'appui d'intervenants (membres des ETR) d'éducateurs sportifs permanents ou ponctuels. (Cf. **Annexe B : bilan CPO DAP/UNSL**).

Migrants/ Poursuite du projet d'accompagnement par l'URSLL AURA, d'une **centaine de migrants en attente de réponse au droit d'asile** (dont des familles) au sein **du Centre d'Accueil et d'Orientation-CAO de St Beauzire**, (transformé en CADA en cours d'année 2019) sur les aspects de **développement de projet, de recherche de partenariats et d'organisation d'événements** (dont la fête du Sport. Déploiement du programme Flex'Sports (parcours multisports) auprès d'une **vingtaine de mineurs Non - MNA** via l'association-relais 3AMIE (Accueil, Aide et Accompagnement des mineurs isolés étrangers) sur Grenoble.

Eléments d'analyse 2019 :

Données 2019 : 6108 personnes mobilisées et 403 actions déployées.

- **PJJ/** L'activité 2019 a permis d'établir de nouveaux conventionnements territoriaux qui traduit **l'état d'esprit de la convention partenariale nationale tournée vers la co-construction et le co-portage d'actions** et ce, à **l'image de la mise en œuvre du parcours tremplin conduit en collaboration avec la DIR PJJ SE et le CREPS PACA** dans le cadre d'un financement FSE/PIC (Parcours d'Investissement dans les Compétences).
- **AP/** L'activité 2019 a poursuivi son redéploiement suite à une diminution conséquente des activités en 2018 (lié au transfert de gestion des formations aux Conseils régionaux) en i) procédant à une **meilleure répartition des actions sur le territoire national** (pôle Toulouse), ii) **poursuivant les recrutements de coordonnateurs socio-sportifs ad-hoc** (IDF et Sud) et en iii) renforçant **le travail du groupe d'experts nationaux "Léo sport Justice"** (espace-temps d'échanges et de partages d'expériences mais aussi de conceptions d'actions spécifiques).
- **Migrants/** Cet axe, essentiellement porté par l'URSLL AURA en 2019 a permis d'associer plusieurs dispositifs permettant de réaliser **un bel événement dans le cadre de la fête du Sport** (enjeux ministériels) dédiés à ce public spécifique et leur famille en parfaite mixité sociale et territoriale. Une demande de création de poste d'éducateur socio-sportif sera déposée en 2020, dans le cadre de l'ouverture d'un centre d'accueil et d'hébergement porté par l'ERLL Centre-Est (Métropole Grand-Lyon).

Il est à noter que l'USNLL est devenu l'un des acteurs nationaux « Sport-Justice » ressource pour la DAP et la DPJJ, sollicitée désormais régulièrement sur les aspects de conseil, d'expertise, de développement et d'événementiel en matière de sport.

4- Programme Sport Avenir et Société

Rappel des objectifs :

Les objectifs généraux de cette action ont pour finalité de **contribuer à la promotion et au développement des APS pour tous et en tous lieux** et ce, dans une optique **d'innovation de l'offre fédérale actuelle** : **favoriser l'accessibilité au plus grand nombre, favoriser l'émergence de nouvelles pratiques** et/ou formes de pratiques et/ou espaces de pratiques, **corriger des inégalités d'accès aux pratiques sportives**.

Réalisation fédérale 2019 :

Ce programme a pour enjeu principal de retravailler les axes de développement et d'innovation de **l'offre sportive fédérale multisport et APPN** (Activités Physiques de Pleine Nature). Anticiper sur les nouveaux besoins de nouveaux pratiquants s'est organisé selon 3 axes : 1) **Refonte et développement de (nouveaux) dispositifs fédéraux (Flex'Sports)**, 2) ouvrir l'activité fédérale sur **le monde de l'entreprise** et 3) susciter de **nouveaux partenariats (interfédéraux)**.

Éléments d'analyse 2019 :

Données 2019 : 3700 personnes mobilisées et 68 actions déployées.

- L'année 2019 a permis de conduire plus de **30 actions « esprit sportif et aventure »** et/ou dispositifs d'animation multisports similaires comptant **9 Séjours aventure Nature nationaux** dont la participation active à l'évènement « Hub sous les étoiles » de la FLL (+ de 250 adolescents) : ingénierie de l'action, codirection et interventions sportives : <https://leolagrange-sport-occitanie.org/sejour-aventure-et-citoyen-najac-2019/>
- 2) **Une vingtaine de formations** ont également été conduites en parallèle par la DTN/ETR au sein du réseau Léo Lagrange autour de **l'ingénierie de projets spécifiques APPN**. 3) Le partenariat avec la FFVP (vol en planeur) a permis de développer **7 actions Léoplaneur** réparties sur l'ensemble des régions sensibilisant **60 jeunes fragilisés** (issus en priorité des QPV) à l'activité du planeur et à son univers (formations, métiers), il est à noter que 3 stages de 3 jours ont été mis en place.
- L'année 2019 a permis de poursuivre sur **l'axe « sport en entreprise »** en développant plusieurs formations et initiatives au sein du **réseau employeur de la fédération Léo Lagrange** (PFE et comité d'entreprise) autour des thématiques centrales de la « dynamique et cohésion de groupe » et de la « prévention des risques et du bien-être au travail » (80 stagiaires).
- 2019 a été également **l'année d'expérimentation du programme Flex'Sports** permettant le « **retravail** » de **l'axe multisport** au sein de la fédération à travers l'accompagnement par les clubs de 119 personnes dans des parcours d'accès au Multisports. Ce programme sera, au regard des résultats de l'étude (Cf. **Annexe C : Bilan Flex'Sports 2019**), **l'un des 3 programmes prioritaires** de l'UNSL dans son **Projet Sportif Fédéral 2020** à destinations des Clubs et Structures.

Il est important de noter concernant les aspects de recherche de nouveaux partenariats, que l'UNSLL a construit et installé en 2019 les bases/prémices de partenariats interfédéraux éventuels (échanges et co-élaboration de documents préfigurateurs) avec la FF Boxe, l'UFOLEP, et la FF Golf. Ceci devrait permettre de déployer pour 2020-2021 des actions et/ou programmes partagés et ce, sur le principe de mutualisation et d'agrégation des ressources et expertises respectives.

5- Programme Sport Territoire et Société

Rappel des objectifs :

Les objectifs généraux de cette action ont pour finalité de **contribuer à la promotion et au développement des APS dédiés aux publics issus des territoires carencés** et ce, dans une optique de **recomposition et d'amélioration du vivre ensemble** : faciliter l'**accessibilité des publics éloignés** de la pratique, **favoriser la cohésion sociale et le lien social**, **corriger les inégalités d'accès** aux pratiques sportives.

Réalisation fédérale 2019 :

Dans le respect des objectifs initiaux, la fédération a particulièrement développé ce programme autour de 3 activités significatives : 1) Poursuite des actions engagées, 2) **formalisation de certains partenariats dont l'ANCT (CGET) et lancement du Léo Sport Job** et 3) développement des **activités de recensement et d'innovation autour de l'observatoire**.

Éléments d'analyse 2019 :

Données 2019 : 3500 personnes mobilisées et 100 actions déployées.

- En 2019, environ **70 actions** (animations socio-sportives, séjours et défis sportifs dédiés) significatives ont été conduites **sur l'ensemble des territoires carencés (3500 participants environ)**. Il est à noter que cette augmentation (actions doublées) se traduit essentiellement par le travail de consolidation des régions en terme de déploiement des activités dédiées aux QPV, à l'image du **déploiement de la Charte QPV en Occitanie** (préfet de région/Conseil Régional/CREPS), en Occitanie.
- L'année 2019 a aussi été l'année **de mise en œuvre du volet « multisport » du programme Léo Sport Job** : i) le sous-programme « Parcours Tremplin » en région Sud, permet d'inscrire **des jeunes décrocheurs (50) dans un parcours de remobilisation/préformation vers l'emploi** (partenariat CREPS/DIR PJJ) (**Cf. Bilan Cellule Innovation Recherche-CIR ci-dessous**). ii) le programme DECLIC, version occitane, a permis de prendre en charge **40 jeunes décrocheurs** (partenariat INFORIM/Conseil Régional d'Occitanie) : 30 journées d'intégration et formation au projet sportif. L'UNSLL HDF a poursuivi **le développement du programme Léo Sport Tour** aboutissant sur des journées événementielles à visée éducative (Wind Day et Educap City) mobilisant plus de **350 enfants ne partant que très peu en vacances** de 6 à 15 ans.
- L'axe recherche et innovation de ce programme s'organise par l'intermédiaire de la CIR qui a engagé un travail pluri-partenarial conséquent dans les HDF (universités Lille 2 et Calais, DRJSCS, Collectivité), qui a permis de démarrer **une étude exploratoire** (master management STAPS) **de l'impact de l'activité des clubs affiliés au sein des QPV**.

Ce travail préparatoire devrait aboutir en fin d'année 2020, à la création d'un deuxième poste de doctorant par l'intermédiaire d'une Convention Industrielle de Formation par la Recherche-CIFRE/idem S. EZZINA) au sein de l'UNSL : étude longitudinale d'impact des APS sur les facteurs de vulnérabilité en territoires carencés.

2019 aura également permis à l'UNSL de travailler à la bonne installation des bases de collaboration avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires-ANCT (ex-CGET), qui devrait aboutir en 2020-2021 à un partenariat pluriannuel.

Axe Inclusion Sociale par le Sport et la Santé

6- Programme d'accompagnement des seniors fragilisés : Deuxième Souffle

Rappel des objectifs :

Les objectifs généraux de ce programme ont pour finalité de **contribuer au bien-vieillir, de prévenir la perte d'autonomie et l'isolement des personnes âgées** et ce, dans un but de **maintien à domicile** « en bonne forme » des personnes âgées : **inclusion sociale, préserver et améliorer le capital santé-bien-être, favoriser l'accès aux soins et aux droits.**

Réalisation fédérale 2019 :

La poursuite du développement du programme deuxième souffle s'est organisée en 2019 dans le respect des objectifs initiaux et aura permis de 1) **poursuivre le déploiement du programme sur l'ensemble du territoire**, 2) **valider la procédure de labellisation du programme** et 3), **poursuivre le travail autour de l'axe innovation-recherche** sur cette thématique du Sport-Santé-Seniors.

Eléments d'analyse 2019 :

Données 2019 : 3500 personnes mobilisées et 40 actions déployées.

- La déclinaison territoriale du programme se poursuit par la **création/stabilisation de 30 ateliers de Proxy'gène, l'organisation de 8 séjours Oxygénation** et la participation de plus de 3000 seniors fragilisés à l'ensemble du programme sur 2019. Les URSL d'OCCITANIE, AURA, IDF et HDF sont les structures pilotes du programme, et ont un rôle de coordination-impulsion des activités tant au niveau de la mise en œuvre opérationnelle des actions qu'au niveau des mises en réseaux nécessaires et des recherches de financements ad-hoc : Recrutement d'un enseignant APA en AURA, déploiement d'un agent de développement dans l'Hérault, développement maîtrisé des actions sur Paris et déploiement du projet Sport-santé en HDF autour d'une équipe de cadre en APA (projet de création de poste pour 2020). **Le comité Sport-Santé a validé le cahier des charges et la charte de labellisation du programme Deuxième Souffle.** Ce qui devrait permettre en 2020 d'attribuer les premiers labels aux associations demandeuses. Il est également à noter que le programme Deuxième souffle est **le programme prioritaire Sport-Santé de la campagne de financement du Projet Sportif Fédéral-PSF** via l'Agence Nationale du Sport pour 2020.

- **Un partenariat a également été établi en 2019** avec la société montpelliéraine **Naturalpad** autour de l'expérimentation dans le cadre des activités Deuxième souffle, de la plateforme MEDIMOOV regroupant **des logiciels de serious games** dont la fonction est d'offrir sous contrôle d'un personnel qualifié, **un programme de rééducation ludique**.
- **3 expérimentations ont été lancées** : EHPAD de Bourgoin-Jallieu (38), la résidence seniors mutualité française sur Montpellier, l'association des petits poids (80) : <https://www.leolagrange-sport.org/meler-sport-sante-et-innovation-technologique/>
- Concernant l'axe innovation-recherche, **un nouveau programme expérimental agir+** en partenariat avec la CARSAT d'Occitanie (Cf. **Annexe D, midi-libre 2019 et rapport Comité Sport-Santé ci-dessous**) a été conçu autour de **la restauration de la complexité du système locomoteur** (suite travaux de thèse CIFRE). Il devrait permettre de constituer les bases scientifiques et méthodologiques nécessaires à l'élaboration d'un programme fédéral ad-hoc autour de la création de pôles intergénérationnels à l'horizon 2020-2021.

7- Programme expérimental de lutte contre la sédentarité des jeunes : Léo'Actif

Rappel des objectifs :

Les objectifs généraux de ce programme ont pour finalité de **contribuer au développement et à l'épanouissement des jeunes** de 12 à 25 ans à travers **l'amélioration de la qualité de vie, la diminution du mode de vie sédentaire et la prévention de l'isolement** : bâtir le capital santé-bien-être pour toute une vie, inciter à un mode de vie actif, inclusion sociale.

Réalisation fédérale 2019 :

L'année 2019 a consisté à poursuivre l'installation des bonnes conditions de mise en œuvre de l'activité de conception et d'expérimentation du programme : 1) **poursuite de l'expérimentation** Léo Kid Actif, 2) **actions de formations et de sensibilisation** auprès des bénévoles et encadrants 3) **création par le CSLSLL de Colomiers du CNDAP/S**.

Éléments d'analyse 2019 :

Données 2019 : 700 personnes mobilisées et 3 actions déployées.

- Le programme expérimental Léo 'actif récemment créé, est dédié à la lutte contre la sédentarité et l'inactivité physique des jeunes fragilisés de 12 à 25 ans. Il a permis en 2019 de poursuivre **la formation/sensibilisation des cadres et dirigeants fédéraux** (50) et d'identifier plusieurs sites potentiels : ainsi « Léo Kids Actifs » a poursuivi son déploiement <https://www.leolagrange.tv/video/leo-kidactif-lyon-2019-leo-lagrange-pour-un-esprit-qui-bouge/>, sur la ville de Lyon auprès de **300 écoliers de 7 à 11 ans** sensibilisés aux pratiques sportives et citoyennes en santé (Cf. **annexe E, synthèse Léo Kid Actif**). L'ensemble des autres régions ont également apporté **une coloration « lutte contre la sédentarité des jeunes »** à l'ensemble de leurs programmes dédiés aux jeunes.

- Les notions de sédentarité et d'inactivité physique nécessitant d'être explicitées, **des temps de sensibilisation/formation** ont été organisés sur cette thématique à la fois au niveau national et territorial (plan de formation régional des URSL) : **15 Cadres techniques/coordonnateurs de programmes, 35 animateurs et 30 bénévoles** associatifs ont été formés en 2019.
- En parallèle de l'action fédérale, il est à noter que le **CSCSL de Colombelles** (club tête de réseau de la région Normandie), a été retenu suite à un appel d'offre de **l'Agence Santé Publique France**, pour porter le **Centre National d'appui au Déploiement en Activité Physique / lutte contre la Sédentarité des jeunes CNDAP/S** : <https://www.cndaps.fr/icaps-0-16.html>, le CNDAP/S a vocation, en lien avec les ARS, à appuyer/former/accompagner les acteurs de terrain qui souhaitent mettre en place de projets de promotion de l'activité physique auprès des enfants (**Cf. Rapport Comité Sport-Santé ci-dessous**).
- Enfin, la CIR poursuit à travers son observatoire des pratiques, ses activités de recensement et de repérage des actions significatives portées par les clubs affiliés. A ce titre, **l'URSL HDF** développant son programme « sport-santé » autour de la dynamique de certains clubs affiliés, **traite de l'axe « lutte contre la sédentarité des jeunes » à travers la prise en charge de jeunes souffrant d'obésité et de surpoids** (association les petits poids (80), ligue contre l'obésité). Ceci pouvant déboucher sur 2020 vers un éventuel partenariat entre cette ligue représentant des associations de patients et l'UNSL.

Eléments de Synthèse

L'année 2019 aura connu **une augmentation remarquable concernant le nombre de publics touchés** (22308 contre 16954 en 2018) et **le nombre d'actions** (735 contre 338 en 2019). Ceci se traduit d'une part, par une évaluation plus exhaustive (en termes de remontées de données via les PTA et le nouvel observatoire des pratiques) et d'autre part, par **le résultat du travail engagé de structuration et de professionnalisation de l'activité fédérale** par l'intermédiaire des équipes de la CIR, de la DTN et des ETR existantes.

Les points remarquables, impactant le volume d'activité 2019 sont les suivants :

- **Redéploiement de l'activité en Milieu carcéral sur l'ensemble du territoire** suite à une diminution des activités en 2018 (transfert de la compétence « formation » au Conseils Régionaux),
- **Consolidation et Poursuite** du déploiement des principaux programmes prioritaires (Deuxième Souffle, Raid Aventure Nature, LéoLympiades),
- **Conception, incubation et expérimentation de nouveaux programmes** : Flex'Sports, Léo Sport Job et Léo'Actif,
- Déploiement de l'activité des URSL dédiée aux **territoires carencés et publics prioritaires en collaboration avec le réseau Léo Lagrange** (pôles animation, formation et engagement),

- **Développement de l'axe Recherche-expérimentation** impactant positivement la qualité et l'efficacité des programmes,
- **Construction de nouveaux partenariats (fédérations, ANCT, privés)** favorisant le développement qualitatif et intelligible des activités.

PROGRAMMES	ACTIONS	Nbre d'Actions	Nbre de participants	Points Remarquables
Sport Citoyenneté et Solidarité	Esprit Sportif et citoyen	110	3500	partenariat pôle engagement FLL
	Esprit Olympique	11	1500	sollicitation locales
	Publics empêchés	403	6108	Léo Sport Job
Sport Accessibilité et Inclusion Sociale	Sport Avenir et Territoire	68	3500	FlexSports
	Sport Territoire et Société	100	3500	partenariat ANCT
Inclusion Sociale par la Santé et le Sport	Deuxième souffle	40	3500	Naturalpad/αgir+
	Léo'Actif	3	700	Programme expérimental
TOTAL		735	22308	

Tableau1 : présentation des données quantitatives relatives à l'activité de l'UNSLI dans le cadre des différentes conventions ministérielles (Sport et Justice), 2019.

III. Rapport de la Cellule Innovation Recherche

La Cellule Innovation Recherche-CIR a poursuivi son travail de structuration tout en travaillant au développement de l'UNSLI.

La CIR a particulièrement travaillé **aux réponses aux appels à projets et les bilans nécessaires** à la continuité de certaines de nos actions à savoir :

- Suivi et évaluation intermédiaire **du programme de recherche expérimental αGIR⁺** pour la CARSAT du Languedoc-Roussillon,
- **La formalisation et la modélisation** du programme générique intitulé **Léo Sport Job**.

D'autre part, la CIR a apporté **un appui technique et méthodologique à la mise en œuvre du sous-programme Léo Sport Job** : « parcours tremplin », programme novateur et très complexe sur le plan de son fonctionnement administratif et financier. Concernant l'approche méthodologique spécifique aux publics de jeunes dits « invisibles », nous nous sommes dotés de l'accompagnement d'un cabinet conseil, VALOREMIS, cabinet avec lequel nous avons déjà travaillé, par exemple pour la conception de la malle de l'esprit sportif.

Sur le plan du développement, la CIR a permis de répondre à des appels à projets dont :

- **Le dépôt d'une demande de subvention pour le projet « Go for Golf, go for job »** à la fondation Lacoste. Ce projet s'inscrit dans le programme Leo Sport Job.
- Le travail conduit par Matthieu VERMEIL est son ETR pour **la réalisation d'études de territoires et de réseau** dans l'optique de recueillir des données pour **affiner notre stratégie d'action dans les QPV** et par la même, concevoir les fondations d'un observatoire des pratiques.

Le projet de création et de gestion future d'une éco-station loisirs et sport dans le cadre de l'aménagement du village olympique Paris 2024 sur la commune de l'Île Saint-Denis réalisé par le groupement immobilier Pichet/Legendre : http://www.semplaine.fr/files/mailings/newsletter_35.php .

Il semble important de détailler un peu plus le projet de l'éco-station du village olympique. En effet, non seulement le groupement a remporté le marché, ce qui nous conduira à développer ce projet jusqu'à son terme, mais aussi parce que ce type de projet illustre bien la profondeur de la réforme de notre organisation.

L'enjeu est significatif de ce que pourrait devenir notre fédération, à savoir devenir le partenaire de sociétés immobilières chargées de construire et de réaliser les nouveaux espaces de vie des français, par notre capacité à imaginer les équipements de loisir sportif de demain, mais aussi par notre capacité à les gérer. Nous nous sommes rapprochés de la FF de Canoé-Kayak pour la gestion de la base nautique qui sera intégrée à l'éco-station.

Vous trouverez **en annexe F du rapport d'activité**, une présentation synthétique du projet de l'éco-station.

IV. Rapports spécifiques

Rapport activité Comité Sport-Santé

Composition :

F Bouvier (Présidente), JP BOLLE (Président d'honneur), JL LLOUQUET (médecin fédéral), Philippe NICOLINO (directeur), Adrien ARJONA (secrétaire), Samar EZZINA (chargée de projet Sport-santé), et C. VARLEZ et Matthieu VERMEIL (CTN UNSLL).

Rappel du rôle du Comité Sport-Santé :

Le Comité Sport-Santé constitué d'élus et de cadres fédéraux mais aussi d'experts, a pour mission de concevoir, suivre et valider l'activité fédérale relative aux champs du sport-santé-bien-être et ce, dans les domaines de la prévention, de la promotion, du développement et de la recherche-expérimentation.

1- Axe prévention et accompagnement des seniors fragilisés (Deuxième Souffle) :

La déclinaison territoriale du programme se poursuit par la création/stabilisation de 30 ateliers de Proxy'gène, l'organisation de 8 séjours Oxygénation et la participation de plus de 3000 seniors à l'ensemble du programme sur 2019. Les URSL d'OCCITANIE, AURA, IDF et HDF sont les structures pilotes du programme, et ont un rôle de coordination-impulsion des activités tant au niveau de la

mise en œuvre opérationnelle des actions qu'au niveau des mises en réseaux nécessaires et des recherches de financements ad-hoc : recrutement d'un enseignant APA en AURA, déploiement d'un agent de développement dans l'Hérault, développement maîtrisé des actions sur Paris et déploiement du projet Sport-santé en HDF autour d'une équipe de cadre en APA (projet de création de poste pour 2020).

Le Comité Sport-Santé a validé le cahier des charges et la charte de labellisation du programme *Deuxième Souffle*. Ce qui devrait permettre en 2020 d'attribuer les premiers labels aux associations demandeuses. Il est également à noter que le programme Deuxième souffle est le programme prioritaire Sport-Santé de la campagne de financement du Projet Sportif Fédéral via l'Agence Nationale du Sport pour 2020.

2- Axe lutte contre la sédentarité et projet CNDAP/S (CSCS LL Colombelles) :

Le programme expérimental Léo 'actif récemment créé, est dédié à la lutte contre la sédentarité et l'inactivité physique des jeunes fragilisés de 12 à 25 ans. Il a permis en 2019 de poursuivre la formation/sensibilisation des cadres et dirigeants fédéraux et d'identifier plusieurs sites potentiels : ainsi « Léo Kids Actifs » a poursuivi son déploiement (<https://www.leolagrange.tv/video/leo-kidactif-lyon-2019-leo-lagrange-pour-un-esprit-qui-bouge/>), sur la ville de Lyon auprès de 300 écoliers de 7 à 11 ans sensibilisés aux pratiques sportives et citoyennes en santé. L'ensemble des autres régions ont également apporté une coloration « lutte contre la sédentarité des jeunes » à l'ensemble de leurs programmes dédiés aux jeunes.

En parallèle de l'action fédérale, le CSCSLL de Colombelles a été retenu suite à un appel d'offre de l'Agence Santé Publique France, pour porter le Centre National d'appui au Déploiement en Activité Physique / lutte contre la Sédentarité des jeunes CNDAP/S : <https://www.cndaps.fr/icaps-0-16.html> . Le CNDAP/S a vocation, en lien avec les ARS, à appuyer/former/accompagner les acteurs de terrain qui souhaitent mettre en place de projets de promotion de l'activité physique auprès des enfants. Cet appui consiste :

- Au plaidoyer de la démarche auprès des partenaires et des décideurs,
- Au développement des compétences des acteurs de terrain par la formation et l'accompagnement,
- A l'évaluation des conditions de déploiement des projets,
- A la valorisation des projets.

3- Axe innovation-recherche (agir+) :

Dans le cadre de la finalisation de la thèse de Samar EZZINA (Laboratoire EUROMOV/STAPS/CHU), chargée de projet Sport-Santé, ce programme expérimental financé pour partie par la CARSAT tend à étudier le lien entre la restauration de la complexité du système locomoteur (données fondamentales) et les mesures cliniques permettant d'évaluer le risque de chute (tests d'endurance, force et équilibre).

Les résultats de cette recherche opérationnelle (qui se poursuit en 2020), devront permettre de constituer les bases scientifiques et méthodologiques nécessaires à l'élaboration d'un programme fédéral « sur-mesure » autour de la création de pôles intergénérationnels (programme Interagir+) à l'horizon 2020-2021.

Il s'agissait pour 2019 de :

- 1- **Evaluer l'impact de la restauration de la complexité, induite par le protocole de marche synchronisée établi, sur des paramètres cliniques mesurant le risque de chute (équilibre, force, vitesse de marche...).** Cette évaluation à une échelle représentative n'a jamais été conduite en France, ni à l'étranger.
- 2- **Transcrire les résultats scientifiques et techniques de cette confrontation** (résultats fondamentaux/paramètres cliniques) en **un programme modélisé et innovant** qui intégrera une approche plus globale, associant l'ensemble des facteurs matériels, humains et économiques nécessaires à sa mise en application à travers la prise en main d'un **plus large public de seniors correspondant à la cible prioritaire** de la fédération incluant des seniors fragilisés.
- 3- **Apporter un caractère innovant au programme** via une méthodologie, une ingénierie d'incubation de projets et un travail de modélisation du programme spécifiques.

4- Axe partenarial (NATURALPAD) :

Un partenariat a été établi en 2019 avec la société montpelliéraine Naturalpad autour de l'expérimentation dans le cadre des différents programmes fédéraux, de la plateforme MEDIMOOV regroupant des logiciels de serious games dont la fonction est d'offrir sous contrôle d'un personnel qualifié, un programme de rééducation ludique.

2019 a permis de lancer 3 expérimentations suite à des temps de formation, au sein de :

- L'atelier *Deuxième souffle EHPAD* de Bourgoin-Jallieu (38), plusieurs temps de formation et de présentation de la plateforme MédiMoov ont été mis en place,
- L'atelier Flex'Sports de l'association des petits poids (80),
- L'atelier Deuxième souffle de la résidence seniors du Pré-fleuri sur Montpellier (34).

Les premiers éléments du bilan démontrent une nette amélioration sur l'équilibre et la marche des seniors (certains résidents d'EHPAD ayant repris la marche). De plus, il semble que cet outil ait également un impact sur la dynamique de groupe, le lien social par l'intermédiaire du jeu vidéo comme médiateur social.

En ce sens, l'UNSLL accueille depuis septembre une stagiaire en Master STAPS APA en co-direction avec Naturalpad, afin de tenter de mesurer (mémoire universitaire), l'impact social du jeu vidéo dans le cadre d'un programme d'APA en termes de lutte contre l'isolement et d'amélioration du lien social.

5- Axe développement du réseau associatif

L'année 2019 a permis de renforcer l'activité Sport-santé de la fédération en stabilisant un nouveau site d'activité représenté par la région des HDF et en accueillant 3 nouvelles associations spécialisées dans le sport-santé :

- **Le projet de développement sport-santé de l'URSLL des HDF** s'est développé depuis 2017 à partir de l'activité des clubs de la région, le point de départ étant lié à l'activité de l'association des petits poids-80 (prise en charge des personnes atteintes de Maladies Chroniques par les APA) : positionnement des patients dans le cadre de parcours d'accompagnement global des personnes en référence à l'ETP (Education Thérapeutique des Patients). L'URSLL des HDF avec ses 4 cadres en APA, travaille cette collaboration avec les clubs dans le cadre du projet "Education à la santé par les Activités Physiques Sportives Adaptées", Projet Territorial Sportif Concerté-PTSC et ce, dans une optique de mutualisation des moyens, des compétences et des outils : <https://www.leolagrange.org/le-sport-sante-a-lhonneur-dans-les-hauts-de-france/#.XsDZVG5ul2w>

- **Pass'Sport-Santé-62** créée en 2012 (100 adhérents), s'inscrit dans une démarche de prévention santé, de lutte contre les inégalités et la sédentarité, de promotion des APA dédiée aux personnes « à risques » : personnes défavorisées, seniors, personnes en situation de handicap, malades. Elle intègre parfaitement en tant que partie-prenante, le projet PTSC des HDF.
- **L'association Hope Team East-40** créée en 2015 (50 adhérents), a pour objectif d'accompagner individuellement des personnes considérées comme sportives mais atteintes de cancers pendant leur traitement et post traitement. Cet accompagnement est basé sur le modèle des Sportifs de Haut-Niveau lié à la préparation à la performance. Il s'organise en 3 étapes : initiation, perfectionnement et challenge.
- **L'association Sportez Mieux Ensemble-38**, créée en 2015 (30 adhérents), a pour objectif de développer le sport santé, le sport handicap et le sport inclusif au sein des territoires carencés et/ou auprès des publics prioritaires. Dans ce cadre, une expérience significative a déjà été conduite et portée par cette association : la descente de l'Etna en fauteuil tout terrain ensemble. Cette action s'intègre parfaitement dans le PSTC de l'URSLL AURA.

Jean-Louis LLOUQUET, Médecin Fédéral

Composition : François Wurmser (Président), Gabriel Pompa Valdez (réfèrent technique), Samuel Coupey (responsable clubs), Marine Henry chargée de communication), Maxence Cornaton, Nicolas Guérault, Antoine Pallud, Myriam Chomaz (CTN)

L'essentiel des rencontres et compétitions de la saison de monocycle se déroulent généralement au printemps. Autant dire que c'est une année extrêmement spéciale pour la CNM.

80 % de nos rencontres ont été annulées.

Le projet phare de l'année pour le monocycle français, c'était l'Unicon 20 (championnat du monde de monocycle) à Grenoble. Il devrait être reporté à l'été 2021. Le principe en est acté par l'ensemble des partenaires, il nous manque les validations officielles (notamment mairie).

Vu les conséquences financières de ce report, et la difficulté pour les clubs de faire des projets, nous avons décidé de ne pas proposer d'appels à projets cette saison.

Nous avons également appelé les clubs un par un pour prendre la température, déterminer si des clubs étaient en difficulté, etc. Deux clubs nous ont fait état de difficultés financières pouvant menacer leur existence. Ce sont de gros clubs qui ont des charges lourdes (clubs qui sont aussi des écoles de cirque).

Mais :

- la Coupe de France de Monocycle 2019 a été une belle réussite à tous les niveaux
- le DIS a eu lieu de nouveau à Saint-Brévin
- nous travaillons sur une restructuration de la ligue de monobasket avec un triple objectif : renouveler la motivation, redonner de l'intérêt sportif et mieux accueillir les plus jeunes
- nous avons organisé avec succès deux événements en direct de monocycle confiné streamés sur les réseaux. Plus de 1500 vues au total.

Nous réfléchissons à une alternative possible à l'absence programmée d'une Coupe de France de Monocycle en 2020. Un événement rassembleur profitant de nos bonnes relations avec la ville de Grenoble est envisagé.

François Wurmser, Président de la Commission Nationale Monocycle



I. Activité statutaire

Thomas Depondt (Président provisoire), Bérengère et Camille Portal (Responsables des Féminines), Jacques Accambray (Vice-président), Thomas Françon (Finances), Thomas Depondt (Communication), Stéphane Gauthier (Compétitions) et Yann Cornaton (Arbitrage). Pour l'UNSLL Adrien Arjona est le en charge de nous accompagner.

II. Activités de la commission

II.1. Sport

Clubs :

- ✓ Nombre de clubs en activité : 10 clubs, dont 8 équipes engagées dans le Championnat de France Léo Lagrange 2019/2020
- ✓ Nombre d'adhérents : 222 dont 16 filles. La très grande majorité des adhérents se situe dans la tranche d'âge 26 à 35 ans. Des adhésions sont encore en cours.
- ✓ Liste des villes pourvues d'un club organisant des entrainements : Bayonne, Bordeaux, Toulouse, Perpignan, Antony, Paris, Cergy, Lyon, Strasbourg, Lille.
- ✓ 3 clubs (Perpignan, Lille et Strasbourg) sont en structurations pour une éventuelle participation au championnat l'année prochaine.
- ✓ Notons qu'une réflexion sur une nouvelle organisation du championnat est en cours de réflexion en collaboration avec le CNFA et les présidents des clubs.
- ✓ Cette réflexion verra un championnat avec 2 conférences pour la saison 2020/2021

Ci-dessous sont présentées les statistiques de l'année entre avril 2019 et aujourd'hui :

Étiquettes de lignes	Moyenne de AGE
ALFA Lions - Association lyonnaise de football australien	28,7
Antony Blues	32,6
As ptt cergy pontoise - les coyotes de cergy	30,1
Association bayonnaise de football australien	26,2
Bordeaux Bombers	30,8
Lille Eagles football australien association	35,1
Paris cockerels	27,7
Perpignan tigers	24,0
Stade toulousain - Football australien	28,0
Total général	29,0

Nombre de Nom Étiquettes de lignes	Étiquettes de colonnes		Total général
	F	H	
ALFA Lions - Association lyonnaise de football australien	1	26	27
Antony Blues		24	24
As ptt cergy pontoise - les coyotes de cergy		7	7
Association bayonnaise de football australien	7	28	35
Bordeaux Bombers	5	25	30
Lille Eagles football australien association		13	13
Paris cockerels	3	52	55
Perpignan tigers		2	2
Stade toulousain - Football australien		29	29
Total général	16	206	222

Compétitions :

- ✓ All Star Game : le All Star Game s'est déroulé le 23 février 2019 et a été organisé par le club des Bayonne Toréadors.
- ✓ Championnat : 8 journées ont été jouées suivi de 2 demi-finales et une finale remporté par les Paris Cockerels.
- ✓ ANZAC Cup : l'AFL Europe organise sur le terrain avec les responsables de Villers-Bretonneux. Le CNFA se contente d'apporter son assistance et d'organiser les sélections françaises. Le match commémoratif entre l'Australie et la France est prévu le 25 avril prochain.
- ✓ Euro Cup (Coupe d'Europe) : la compétition s'est déroulée le 29 Juin 2019 en Suède. Les équipes féminine et masculine ont terminé respectivement 8^{ème} sur 9 et 4^{ème} sur 15 équipes en compétition. La prochaine Coupe d'Europe aura lieu en Ecosse, date non déterminée pour le moment.
- ✓ European Championship (Coupe d'Europe à 18) : cette compétition a été organisée du 9 au 12 octobre 2019 à Londres. La sélection masculine a participé à cette compétition à 18 joueurs et termine 5/6. La sélection française n'avait pas participé à cette compétition depuis de nombreuses années et montre le développement et l'investissement des joueurs et staffs dans le développement.

III. Organisation

1. Réunion

Le bureau du CNFA s'est réuni en visio conférence 9 fois au cours de l'année 2019. L'Assemblée Générale du CNFA a eu lieu le 19 juin 2019 à Lyon.

2. Activité des clubs

Sans rentrer dans les détails, je pense que cette nouvelle année a été plus collaborative entre les clubs et l'UNSLI avec des actions menées conjointement dans différents clubs (journées initiations, relation entre les cellules UNSLI et les clubs).

3. Analyse et objectifs

L'année 2019 reste stable dans le développement du Football Australien en nombre de licencié, nombre de match et visibilité de notre sport.

Concernant le plan de développement, nous réfléchissons à un plan d'action au sein du CNFA en étroite collaboration avec les différents présidents de clubs pour la prochaine année.

L'objectif sera de développer et travailler la formation, le recrutement, la communication et les actions collaboratives avec l'UNSL.

4. Proposition de changement de nom

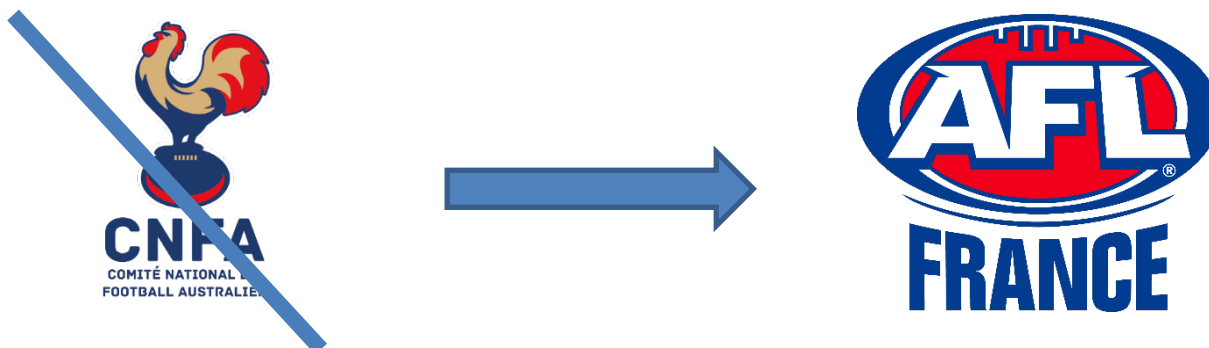
Suite à des échanges entre présidents et membres du CNFA, la question concernant le nom « Comité National Football Australien » s'est posée afin de le renommer en AFL France.

Nous constatons que nous perdons beaucoup de personnes qui souhaiteraient rejoindre un club car notre sport est principalement communiqué sous le nom AFL. On parle même de AFL Rules en anglais.

Ainsi nous souhaiterions avoir votre avis et les éventuelles actions à mener si la possibilité de renommer CNFA en AFL France à l'étude par l'UNSSL et le CNFA.

Après confirmation auprès de l'AFL Europe, nous avons le droit d'utiliser l'appellation AFL France sans contrepartie auprès de l'AFL ou de l'AFL Europe.

Ci-dessous les propositions :



Thomas DEPONDT, Président du CNFA

En conclusion générale

En conclusion de ce rapport d'activité, nous pouvons constater que l'année 2019 a été consacrée à un intense travail de réflexion concernant la réforme de notre modèle de développement. La création et la gestion future de l'éco-station Léo Lagrange du village olympique illustre bien les perspectives de réforme de notre fédération.

D'autre part, la mobilisation de notre fédération pour l'organisation de l'UNICO20, championnat du monde mais aussi regroupement international de monocyclistes, démontre aussi la nouvelle dimension qu'est en train de prendre notre fédération.

La réussite de ces 2 challenges va probablement conditionner la réussite plus générale de notre projet de réforme.

Ces deux challenges s'ajoutent au travail quotidien de déploiement de notre projet fédéral, qui se réalise grâce à l'engagement de plus en plus actif de nos URSL appuies par les ressources techniques fédérales de la DTN. Je souhaitais conclure ce rapport d'activité par mes chaleureux remerciements à tous ceux, bénévoles, salariés, CTS et dirigeants, qui œuvrent au quotidien pour rendre accessibles et réelles nos idées et nos valeurs.

Adrien ARJONA, Secrétaire Général

RAPPORT D'ORIENTATION

Le rapport d'orientation de l'année 2020 s'inscrit dans le cadre d'un profond travail de réforme interne. Ce travail doit se conduire à moyen constant tout en réalisant un programme très dense d'actions fédérales sur l'ensemble du territoire. Les dirigeants et les équipes techniques seront donc fortement mobilisés, pour tenir les engagements de réforme tout comme celui de la réalisation des programmes en cours.

L'UICON20 et le projet de l'éco-station représentent un enjeu crucial pour le développement et la réforme de notre fédération. Il s'agit d'une part d'aboutir à des réalisations exemplaires, mais aussi de capitaliser sur ces expériences, afin de monter en compétence et de modéliser de nouveaux savoir-faire et de nouveaux programmes.

Le rapport d'orientation portera sur 2 priorités pragmatiques pour 2020 :

1. Poursuivre le déploiement de notre projet fédéral en lien avec les réalités de nos territoires, de notre réseau et de nos clubs

L'UNSLL doit travailler pour et avec la pluralité et la complexité d'un réseau composé de clubs unis et multisports, mais aussi avec des sites d'activité gérés par la FLL (Maison de quartier, ALSH, centres sociaux, maison pour tous...) et des organismes de formation qui développent des actions qui recourent à des activités physiques et sportives.

En ce sens, notre capacité à développer des programmes qui permettent le développement des clubs tout en répondant aux besoins des autres composantes du réseau Léo Lagrange, reste l'objectif stratégique central du déploiement de nos actions fédérales.

2. Poursuivre notre travail d'innovation et d'élaboration de nos programmes de demain

Notre expérience dans le domaine de la santé par le sport et de l'inclusion par la santé doit nous permettre en 2020 d'élaborer des programmes performants et économiquement viables. Le projet α GIR⁺ doit aboutir à l'horizon 2020 à un programme fédéral implémentable sur l'ensemble du territoire national.

Le travail que nous allons intensifier en 2020 pour la conception de l'éco-station loisir et sport, fera l'objet d'une convention d'assistance à maîtrise d'œuvre que nous signerons avec le groupement PICHET/LEGENDRE. L'enjeu sera d'une part d'aboutir à la conception d'un nouveau concept d'équipement de loisir sportif et de son modèle de gestion, mais aussi d'inventer un nouveau métier celui de conseil auprès de professionnels de l'aménagement urbain pour la structuration de l'offre de service d'équipements ou d'un quartier.

En conclusion

Si l'année 2019 fut une année de réflexion, de concertation et d'écriture pour tout le réseau, l'année 2020 doit être celle des premières réalisations expérimentales.

En ce sens, les résultats que nous obtiendrons ou pas, de la part de nos partenaires financiers nous permettront d'avoir une première évaluation du bienfondé de nos programmes et de leurs modèles économiques.

L'année 2020 devrait être une année électorale pour le renouvellement de nos instances fédérales. L'avenir de l'UNSLI dépend de l'engagement de dirigeants actifs, porteurs d'une vision de l'UNSLI, et en capacité de la relayer autant en interne qu'en externe.

Philippe NICOLINO, Directeur National

UNION NATIONALE SPORTIVE LEO LAGRANGE
150 Rue des Poissonniers – 75018 PARIS

COMPTES SOCIAUX

RAPPORT DU TRESORIER

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, ni au niveau des méthodes d'évaluation, ni au niveau de la présentation des comptes par rapport à ceux de l'exercice précédent.

SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE

Exploitation :

1.1 Produits d'exploitation

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé a généré des produits d'exploitation pour 756 649€ contre 678 240€ sur l'exercice précédent.

	2019	2018	Ecart
Ventes	337 259	303 216	+34 043
Subventions	362 524	303 512	+59 012
Autres	56 867	71 512	-14 645
TOTAL	756 649	678 240	+78 410

Après avoir connu une nette diminution entre 2017 et 2018 (-73 000€) les produits issus des ventes de services connaissent une légère augmentation (+34 043€).

Cette évolution est essentiellement due à la mise en place d'un nouveau mode de contractualisation avec les URSL, incluant la facturation de droits fédéraux qui valident la capacité d'une UR à diffuser les programmes fédéraux, système qui impacte les produits à hauteur de 27 500€.

Par ailleurs, nous avons pu augmenter notre offre de services en direction de Préface, en intervenant à nouveau dans un établissement d'Ile de France, ce qui a induit une augmentation de nos ventes de services de 14 500€.

Concernant les subventions, elles sont en évolution positive (+59 000€). Nous avons pu constater le maintien des financements du Ministère des Sports (235 000€) et du Ministère de la Justice (21 000€), et dans le même temps, bénéficier du soutien de l'Agence Nationale du Sport sur deux appels à projets spécifiques (pour un total de 80 000€ répartis sur 2 exercices). Nous avons également pu élargir sur des financements européens et sur le Plan d'investissement dans les compétences (PIC) dans le cadre d'un projet dédié à l'insertion des jeunes invisibles, le « parcours tremplin », qui se déroulera sur 2 exercices.

Cette évolution favorable de nos ressources globales, si elle doit nous satisfaire, ne doit pas masquer les efforts importants qui sont nécessaires à produire pour obtenir ce résultat, notamment dans notre capacité à répondre aux attentes des financeurs et à innover sur de nouveaux programmes. Elle ne doit pas masquer non plus le manque structurel de ressources propres qui nous impose de régulièrement trouver de nouvelles sources de financements pour assurer la continuité de notre activité.

1.2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation se situent à 745 507€, contre 660 589€ en 2018.

Les postes significatifs sont les suivants :

Charges d'exploitation	2019	2018	Ecart
Charges d'activité et de fonctionnement	345 896	250 432	+95 464
Frais de personnel	370 092	372 187	-2 095
Dotations	8 536	4 674	+3 862
Autres Charges	20 983	33 296	-12 313
TOTAL	745 507	660 589	+84 918

Parallèlement à l'augmentation de nos ressources, nos charges d'exploitation ont donc logiquement évolué à la hausse.

Le mode de contractualisation avec nos URSL est là encore un facteur explicatif, puisque nous avons formalisé cette année les modalités de déploiement du projet fédéral sur les territoires, qui se traduisent dans le cadre d'un Projet Territorial d'Actions par un accompagnement financier des régions qui s'engagent à diffuser les programmes conçus par la fédération.

Ces nouvelles modalités impactent nos charges à hauteur de 67 827€ (dont un peu plus de 15 000€) de reversement de licences).

Par ailleurs, alors que l'UNSLLE était devenue moins opérationnelle dans le portage de dispositifs, elle a été conduite à mener en direct certaines actions dans le cadre de programmes et financements spécifiques (dont par exemple Parcours Tremplin). Ce qui induit une augmentation des charges d'activité.

Concernant nos charges de structures (instances, fonctionnement), elles n'ont pas connu d'évolution majeure et se maintiennent aux alentours de 180 000€.

Les charges de personnel, n'ont pas évolué de manière significative non plus, les effectifs n'ayant pas connu de modifications à même d'impacter l'exercice comptable. Elles se ventilent en :

Personnel en €	2019	2018	Ecart
Salaires et traitement	260 499	255 178	+5 321
Charges sociales	98 581	97 976	+605
Autres charges de personnel	6 257	14 765	-8 508
Impôts et taxes	4 755	4 268	+487
TOTAL	370 092	372 187	-2 095

La rubrique « autres charges de personnel » contient notamment les provisions pour congés payés non pris à la date de clôture, qui en fonction de l'avancée des prises de congés des salariés peut induire un écart conséquent d'un exercice à l'autre, comme c'est le cas entre 2018 et 2019.

Les dotations aux amortissements et provisions se décomposent en :

Dotations en €	2019	2018	Ecart
Actif immobilisé	2 000	1 575	+425
Actif circulant	2 887	796	+2 091
Risques et charges	3 649	2 303	+1 346
TOTAL	8 536	4 674	+3 862

La provision de 2887€ concerne la provision pour dépréciation du stock restant de malles de l'esprit sportif, qui était prévue pour s'étaler sur 3 ans, il s'agit là de la dernière année.

La dotation aux amortissements concerne du matériel informatique.

La provision pour charges concerne les IFC (indemnités de fins de carrières).

1.3 Résultat

Le résultat d'exploitation ressort à 11 142€ contre 17 601€ en 2018.

Le résultat financier est de 6 € contre 4€ l'année précédente.

Le résultat exceptionnel ressort à 339€ contre un résultat de 0€ en 2018.

Le résultat global de l'exercice ressort à 11 488€ contre 17 605€ en 2018 .

Bilan Actif :

Le bilan arrêté au 31/12/2019 s'élève **763 039 €** contre **359 482€** en 2018.

Les immobilisations nettes représentent 4 288€ se décomposant en :

Immobilisations nettes	2019	2018	Ecart
Incorporelles			
Corporelles	3 968	1 547	+2 421
Financières	320	620	-300
TOTAL	4 288	2 167	+2 121

L'actif circulant se décline en :

Actif circulant net	2019	2018	Ecart
Stocks	0	2 887	-2 887
Avances et Acomptes	485	664	-179
Créances et autres	371 058	248 503	+122 555
Disponibilités	373 181	105 261	+267 920
Charges constatées d'avance	18 315	0	+18 315
TOTAL	763 039	357 315	+405 724

Les évolutions les plus significatives sont à mettre en lien avec :

- l'organisation du championnat du monde de monocycle, puisque des inscriptions ont été encaissées dès cet exercice, à hauteur d'environ 200 000€, et si ces opérations n'apparaissent pas au compte d'exploitation, elles figurent au compte de bilan, à la ligne « disponibilités » pour ce qui est de l'actif du bilan.

- La mise en œuvre du projet Tremplin, qui a occasionné le versement de subventions conséquentes dès 2019 pour un projet qui sera réalisé sur 3 exercices comptables (2019/2020/2021).

Bilan Passif :

Les fonds associatifs représentent 145 917€ contre 134 429 € en 2018.

FONDS ASSOCIATIFS	2019	2018	Ecart
Fonds Asso. sans. droits reprise	15 245	15 245	0
Primes d'émission, fusion, apport			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	78 997	78 997	0
Report à nouveau	40 187	22 582	+17 605
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	11 488	17 605	-6 117
Fonds Asso. avec. droits reprise			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Droits propriétaires (commodat)			
TOTAL	145 917	134 429	11 488

Cette variation de **11 488€** est liée aux évolutions suivantes :

- **Un résultat de l'exercice de :** **11 488€.**
- **Evolution des Fonds associatifs :** **- €**
- **Autres** **- €**

Les provisions, à hauteur de 23 013€, se décomposent de la manière suivante.

Provisions	2019	2018
Pour risques		
Pour charges	23 013	19 364
<i>dont IFC</i>	<i>23 013</i>	<i>19 364</i>

Les dettes représentent 598 398 € contre 205 689€ en 2018.

Dettes en €	2019	2018	Ecart
Auprès des ETS de crédit			
Autres dettes financières			
Avance	204 372		+204 372
Fournisseurs	74 965	78 300	-3 335
Fiscales et sociales	50 161	51 097	-936
Fournisseurs d'immobilisations			
Autres & produits constaté d'avance	268 900	76 292	+192 608
TOTAL	598 398	205 689	+392 709

La ligne « Avance » concerne les inscriptions aux Championnats du Monde de Monocycle 2020 effectuées au 31/12/2019.

La ligne « Autre et produits constatés d'avance » regroupe notamment les engagements à réaliser sur les ressources affectées, et notamment sur les financements FSE/IEJ/PIC (à hauteur de 185 478€) dans le cadre du projet « Parcours Tremplin ».

Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

2018 et 2019 ont été des années incertaines, et 2020 devrait l'être encore, tant les contextes externe (transformation du modèle sportif français pas encore abouti) et interne (transformation structurelle de la FLL) demandent une capacité d'adaptation importante. Notre agilité et l'ensemble de nos compétences, qui nous ont permis d'obtenir une reconnaissance forte de nos partenaires, nous permettent toutefois d'évoluer relativement sereinement dans cet écosystème.

ETAT D'EXECUTION DU BUDGET

Si le premier trimestre se déroulait en phase avec nos prévisions, nous connaissons depuis une crise sanitaire sans précédent. Dans ce contexte évolutif, nous ne sommes pas en mesure, à date, de mesurer précisément les impacts sur l'activité et de chiffrer les incidences financières. Nous restons attentifs, en lien étroit avec les services de la FLL, à l'évolution de la situation et pour prendre les mesures adéquates afin de limiter les impacts.

L'une des premières conséquences de cette situation aura été le report, officialisé en avril 2020, du championnat du monde de monocycle, qui impactera nécessairement l'exécution du budget prévisionnel initial qui intégrait cette organisation.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat de l'exercice 2019 ressort à +11 488€.

Nous vous proposons d'affecter cet excédent de la manière suivante :

- ✓ **11 488€** en report à nouveau.

Jean-Jacques DAWIDOWICZ, le Trésorier

ANNEXES

Annexe 1

Projet de procès-verbal de l'Assemblée Général du 25 mai 2019

Annexe 2

Liste des propositions de résolutions de l'Assemblée Générale du 6 juin 2020

Projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 mai 2019

L'an deux mille dix-huit le samedi 25 mai dans les locaux de Campus Léo Lagrange – 144, rue des Poissonniers – Paris 18^e.

Les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale, sur convocation faite par la Présidente en date du 25 avril 2019.

L'Assemblée est présidée par Madame Françoise BOUVIER, assistée de Monsieur Adrien ARJONA en qualité de secrétaire de séance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Sont présents à l'Assemblée Générale :

AUBRY Gilbert	CLL Eloyes
BELLET Jacques	URSLL Occitanie
BOUVIER Françoise	URSLL Ile de France
CRAUSTE Hervé	URSLL AURA
DAWIDOWICZ Jean-Jacques	URSLL Ile de France
FAES Françoise	URSLL AURA
FAU Jean-Marie	URSLL Occitanie
FURON Olivier	URSLL Bretagne
LLOUQUET Jean-Louis	Représentant licenciés directs
PYTKIEWICZ Maurice	URSLL Ile de France

Sont représentés à l'Assemblée Générale :

Gymnastique Club d'Essey
CLL Bayonne
Handiplage
URSLL PACA
MPT Pau
CLL Oloron Sainte Marie
USV Boxe
MPT LL Cherbourg

Sont présents sans mandat à l'Assemblée Générale :

BLANCHET Vincent	Comité Directeur
BONZONS Michel	Comité Directeur
CABAS Léo	URSLL Hauts de France

CASTEX Josette	Comité Directeur
CHOMAZ Myriam	UNSLC CTS
FOURREAU François	Délegué FLL
EZZINA Samar	UNSLC
ILCINKAS Geneviève	Région Aquitaine
MAILLET Fanny	Comité Directeur
NICOLINO Philippe	UNSLC
OUEDRAOGO Moussa	Comité Directeur
PELLET Max	
PREHU Sylvain	UNSLC
URBAN Thomas	UNSLC
VARLEZ Carine	UNSLC CTS
VERMEIL Matthieu	UNSLC CTS

Après vérification de la liste d'émargement et conformément aux statuts et au règlement intérieur, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

La Présidente ouvre donc l'Assemblée Générale en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des participants. Elle se réjouit de la présence des 3 CTN dans le contexte actuel.

Elle excuse Jean-Pierre BOLLE, Président d'honneur, en convalescence suite à une opération.

Elle donne ensuite lecture de l'ordre du jour et expose le déroulement de la journée.

La Présidente présente ensuite le déroulement de cette Assemblée Générale :

- ◆ Approbation du projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 mai 2018
- ◆ Rapport moral, présenté par la Présidente
- ◆ Rapport d'activité, présenté par le Secrétaire Général
- ◆ Rapport d'orientation, présenté par le Directeur Technique National
- ◆ Rapport financier, présenté par le Trésorier
- ◆ Rapport du Commissaire aux Comptes
- ◆ Approbation des comptes, affectation du résultat
- ◆ Modifications statutaires
- ◆ Vote du montant des cotisations

I – Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2018

La Présidente après, avoir vérifié si des membres ont des questions ou amendements, soumet le projet de procès-verbal à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Première résolution

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 mai 2018 est adopté à l'unanimité

II - Rapport moral

La Présidente donne lecture de son rapport moral.

Différents délégués s'expriment sur la situation des CTS. Une discussion s'engage qui aboutit à une expression unanime des participants en faveur d'un soutien au mouvement engagé par les CTS et

l'expression de leur indispensable mission au sein des fédérations, en pleine possession de leur statut et de leur fonction et de leur légitimité de cadre d'Etat (photo carton rouge).

Les CTS remercient les dirigeants de l'UNSLI pour leur soutien.

La Présidente après, avoir vérifié si des membres ont des questions ou amendements, soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale le rapport moral.

Deuxième résolution

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres présents.

III - Rapport d'activité

Adrien ARJONA, Secrétaire Général, présente le rapport d'activités figurant dans le dossier remis aux participants, en s'appuyant sur le reportage « Esprit Bleu ».

Il passe la parole aux différents représentants des activités, au Médecin Fédéral, au Vice-Président délégué, au Directeur Technique National et aux CTN afin qu'ils fassent le bilan de l'année écoulée et présentent les projets pour l'année en cours.

En fin de présentation, Jean-Marie FAU, délégué de l'UNSLI Occitanie, porte une contribution autour de deux questions :

- Accord FLL/SACEM : l'accord actuel n'est pas suffisamment avantageux pour les clubs. Serait-il possible de le renégocier ?
- Agrément tourisme et organisateur de voyage : certains clubs organisent des voyages et des activités touristiques et sont contraints pour des raisons d'agrément de recourir à des agences de voyage. Ne pourraient-ils pas bénéficier directement de ces agréments ?

La Présidente après, avoir vérifié si des membres ont des questions ou amendements, soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale ce rapport d'activités.

Troisième résolution :

Le rapport d'activité est approuvé à la majorité, - 75 voix contre, et - 105 voix abstention.

IV – Rapport d'orientation

Philippe NICOLINO, Directeur Technique National, présente le rapport d'orientation.

La Présidente après, avoir vérifié si des membres ont des questions ou amendements, soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale ce rapport d'orientation.

Quatrième résolution :

Le rapport d'orientation est approuvé à l'unanimité.

V – Rapport financier

Le Trésorier présente le rapport financier. Il répond aux questions posées et propose d'affecter le résultat excédentaire au compte de report à nouveau.

VI – Rapport du Commissaire aux Comptes

Le Directeur Adjoint donne lecture du rapport du Commissaire aux Comptes.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Trésorier et examiné les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018, établis selon les mêmes formes et méthodes que les exercices précédents, et lesquels font apparaître un résultat de 17 604 €, approuve lesdits comptes, et en conséquence, elle donne quitus aux administrateurs de leur mandat pour ledit exercice et décharge au Commissaire aux Comptes.

La cinquième résolution est approuvée à l'unanimité.

VI - Approbation des comptes et affectation du résultat.

Sixième résolution :

Après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, et en application des dispositions légales, l'Assemblée Générale approuve les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

La sixième résolution est approuvée à l'unanimité.

Septième résolution :

En application des dispositions légales, l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice à raison de 17 604 € au compte de report à nouveau.

La septième résolution est approuvée à l'unanimité.

VIII – Vote du montant des cotisations

En application des dispositions statutaires et réglementaires, l'Assemblée Générale donne mandat à la Présidente de l'UNSLI pour établir le barème des cotisations fédérales qui sera arrêté lors du Conseil Fédéral de la FLL du 29 juin 2018.

La huitième résolution est approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et les membres présents à l'Assemblée Générale n'ayant plus de questions à poser, la Présidente les remercie d'être venus et clôture l'Assemblée Générale à 16h00.

Fait à Paris le 25 mai 2019

La Présidente
Françoise BOUVIER

Le Secrétaire de séance
Adrien ARJONA

LISTE DES PROPOSITIONS DE RESOLUTIONS

Première résolution

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 mai 2019 est soumis à l'approbation de l'assemblée générale. Résultat des votes :

() Adoption à l'unanimité () voix pour () voix contre () abstentions

Deuxième Résolution

Le rapport moral est soumis à l'approbation de l'assemblée générale. Résultat des votes :

() à l'unanimité () voix pour () voix contre () abstentions

Troisième résolution

Le rapport d'activité est soumis à l'approbation de l'assemblée générale. Résultat des votes :

() Adoption à l'unanimité () voix pour () voix contre () abstentions

Quatrième résolution

Le rapport d'orientation est soumis à l'approbation de l'assemblée générale. Résultat des votes :

() Adoption à l'unanimité () voix pour () voix contre () abstentions

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Trésorier et examiné les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019, établis selon les mêmes formes et méthodes que les exercices précédents, et lesquels font apparaître un bénéfice de 11 488 €, approuve lesdits comptes, et en conséquence, elle donne quitus aux administrateurs de leur mandat pour ledit exercice et décharge au commissaire aux comptes.

La cinquième résolution est soumise à l'approbation de l'assemblée générale. Résultat des votes :

() Adoption à l'unanimité () voix pour () voix contre () abstentions

Sixième résolution

Après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes, et en application des dispositions légales, l'Assemblée Générale approuve les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

La sixième résolution est soumise à l'approbation de l'assemblée générale. Résultat des votes : approuvée

() Adoption à l'unanimité () voix pour () voix contre () abstentions

Septième résolution

En application des dispositions légales, l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice à raison de 11 488 € au compte de report à nouveau.

La septième résolution est soumise à l'approbation de l'assemblée générale. Résultat des votes :

() Adoption à l'unanimité () voix pour () voix contre () abstentions

Huitième résolution

En application des dispositions statutaires et réglementaires, l'Assemblée Générale donne mandat à la Présidente de l'UNSLI pour établir le barème des cotisations fédérales qui sera arrêté lors du Conseil Fédéral de la FLL le 27 juin 2019.

La huitième résolution est soumise à l'approbation de l'assemblée générale. Résultat des votes :

() Adoption à l'unanimité () voix pour () voix contre () abstentions